

Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20110708-0000007963-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/07/2011

Réception par le Prefet : 11/07/2011

Publication : 15/07/2011



# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2011-7-6-4

Séance du vendredi 8 juillet 2011

## **PARTICIPATION AU PLAN DE COMMUNICATION DU SAGE ILL-NAPPE-RHIN**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide de programmer, conformément au rapport, la subvention de 6 124.17 € accordée à la Région Alsace pour la participation au plan de communication du SAGE Ill-Nappe-Rhin.

Les crédits correspondants sont inscrits au Programme C711 - Chapitre 65 - Nature 65732 - Fonction 70.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté  
voix contre  
abstentions